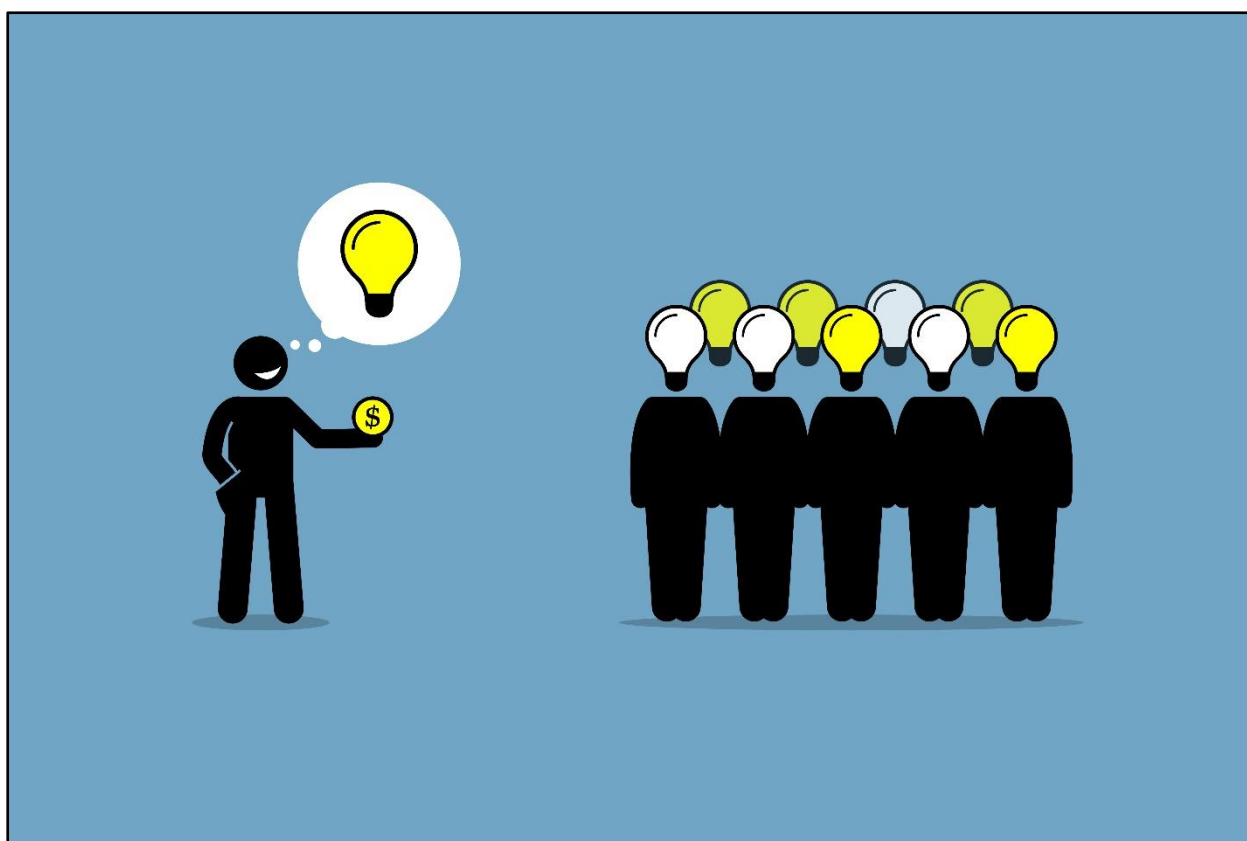




COMMISSION DE  
L'OCEAN INDIEN



Programme COI-ENERGIES

Cofinancement de projets  
de production d'électricité  
à partir d'énergies renouvelables

*Dossier de presse*

## SOMMAIRE

Communiqué de presse – La COI soutient Omnicane dans la production d'énergie d'origine renouvelable	3
Présentation de l'appel à propositions	4
Les chiffres-clés	5
Les quatre projets cofinancés à Maurice	6
Les enjeux énergétiques en Indianocéanie	9
Présentation des institutions	10



Communiqué de presse

## La COI soutient Omnicane dans la production d'énergie d'origine renouvelable

**Maurice, 9 août 2017** – Le projet de biométhanisation de la vinasse et de production d'électricité à partir de biogaz de l'entreprise Omnicane a été présenté à la distillerie de La Baraque ce mercredi 9 août 2017. Ce projet de production d'énergie d'origine renouvelable a obtenu un cofinancement de la Commission de l'océan Indien (COI) à travers son programme ENERGIES financé par l'Union européenne (UE).

L'initiative fait partie des 17 projets de l'Indianocéanie obtenant un cofinancement COI-UE à travers le programme ENERGIES, et s'inscrit dans la dynamique régionale de promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique portée par la COI.

En effet, ce nouveau projet d'Omnicane qui augmente la part d'énergie renouvelable dans le mix énergétique du pays, permet également de réduire l'impact environnemental de l'industrie cannière à travers une valorisation des produits dérivés. Concrètement, une fois la canne broyée pour en extraire le sucre, les déchets organiques, la bagasse et la vinasse, font l'objet d'une valorisation énergétique. La distillerie d'Omnicane fermente actuellement la mélasse produite par la raffinerie de sucre et distille le liquide fermenté pour le transformer en bioéthanol, notamment utilisé dans l'agro-industrie, le secteur pharmaceutique ou comme carburant. La vinasse, issue de la mélasse, est à ce jour seulement concentrée à travers des évaporateurs pour produire un bio fertilisant.

L'innovation du projet d'Omnicane consiste en la production, grâce à la vinasse, d'un engrais de meilleure qualité, mais aussi d'électricité à partir du gaz émis par le processus de méthanisation.

Ce projet est en cohérence avec la politique mauricienne de valorisation des produits dérivés de la canne à sucre ainsi que de promotion du développement durable.

L'utilisation de cette production d'énergie renouvelable, fera l'objet de discussions et d'échanges avec les autorités compétentes. Ceci dans le cadre du partenariat existant de longue date entre les parties prenantes en vue d'assurer une plus grande sécurité énergétique nationale. L'objectif étant de proposer aux consommateurs mauriciens une nouvelle source d'approvisionnement énergétique propre et durable.

La cérémonie s'est déroulée sur le site de la distillerie d'éthanol d'Omnicane où sera conduit le projet, en présence d'Ameenah Gurib Fakim, présidente de la République de Maurice, d'Hamada Madi, Secrétaire général de la COI, de Marjaana Sall, ambassadeur et chef de la Délégation de l'Union européenne et de Jacques Marrier d'Unienville, CEO d'Omnicane.

Au sein de la République de Maurice, le programme COI-ENERGIES cofinance quatre projets. Deux projets sont portés par un organisme d'intérêt public, l'Assemblée régionale de Rodrigues : ils consistent d'une part à la mise en place d'un modèle d'éco-village et d'autre part à la production d'énergie à partir des déchets organiques ménagers pour la cuisson des aliments. Deux autres projets sont portés par le secteur privé à travers les sociétés Quadran pour la mise en service d'une solution de dessalement d'eau de mer par l'énergie solaire et Omnicane.

### Pour en savoir plus :

- **Unité de communication de la COI** : [communication@coi-ioc.org](mailto:communication@coi-ioc.org) / (+230) 402 61 00
- **Programme COI-ENERGIES** : Camille Martin, chargée de communication - [camille.martin@coi-ioc.org](mailto:camille.martin@coi-ioc.org)
- **Omnicane** : Stacey Fitzgerald, Imagine communication - [stacey-f@imagine.intnet.mu](mailto:stacey-f@imagine.intnet.mu) / (+230) 5922 3705

## La composante « Appel à propositions » du programme COI-ENERGIES

L'appel à propositions est l'une des composantes les plus emblématiques du programme COI-ENERGIES. Il vise à cofinancer des projets de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables. Les dix-sept projets sélectionnés sont issus de trois des pays bénéficiaires du programme, à savoir l'Union des Comores, Madagascar et la République de Maurice. Ils seront cofinancés pour un engagement total de plus de 4,6 millions d'euros sur crédits du 10<sup>e</sup> Fonds européen de développement. Ces dix-sept projets, petits et grands, relèvent aussi bien du secteur public que du secteur privé et de la société civile. Ils font appel à différents types d'énergies renouvelables comme la biomasse, le biogaz, l'hydraulique ou encore le solaire.

Cette composante du programme COI-ENERGIES répond à plusieurs objectifs :

1. Soutenir la conception, l'ingénierie, la construction et la gestion des systèmes centralisés et décentralisés de production d'électricité et d'énergie à partir de ressources renouvelables, ayant un potentiel démonstratif permettant la répliquabilité.
2. Promouvoir les partenariats public-privé et les transferts de technologie.
3. Promouvoir les schémas innovants adaptés aux contextes locaux.
4. Développer des actions aux effets positifs sur l'inclusion sociale et basées sur l'accès aux services énergétiques pour des activités économiques locales, promouvant la croissance économique, l'emploi et la lutte contre la pauvreté.

Tous ces projets retenus démontrent la capacité et la volonté des producteurs d'énergie de contribuer activement au développement durable des îles de l'Indianocéanie. Ils illustrent également l'utilité et l'importance de l'action de la Commission de l'océan Indien, à travers son programme COI-ENERGIES. La population et les opérateurs économiques des pays de la région en seront les premiers bénéficiaires. Le programme COI-ENERGIES, avec le soutien de son partenaire l'Union européenne, contribue ainsi concrètement à l'une des missions de la COI : promouvoir le développement authentiquement durable de l'Indianocéanie.

Une cérémonie de lancement des projets mis en œuvre aux Comores sera organisée prochainement à Moroni.

A Madagascar, les projets seront officiellement lancés le 22 août à Antananarivo.

## Les chiffres-clés de l'appel à propositions

Porteur Pays	Organisme d'intérêt public	Privé	ONG	Total
<i>Comores</i>	2		2	4
<i>Madagascar</i>	2	3	4	9
<i>Maurice</i>	2	2		4
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>17</b>

*Les catégories de porteurs de projets dans les pays*

Energie Pays	Solaire	Biogaz	Biomasse	Hydro- électricité	Efficacité énergétique	Biocarburant	Total
<i>Comores</i>		1	2		1		4
<i>Madagascar</i>	4	1		3		1	9
<i>Maurice</i>	1	2			1		4
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>17</b>

*Les types d'énergies utilisées par les projets dans les pays*

## Les quatre projets cofinancés en République de Maurice

### 1. Biométhanisation de la vinasse et production d'énergie à partir de biogaz

<b>Porteur du projet</b>	Omnicanne, La Baraque, L'Escalier
<b>Financement de l'Union européenne</b>	263 791€, soit 5% du budget total du projet, à savoir près de 4,6 millions €
<b>La plus-value du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Optimiser l'utilisation et la valorisation sur place à Maurice des produits dérivés de l'industrie de la canne à sucre</li><li>➤ Augmenter la part d'énergies renouvelables dans le mix énergétique de Maurice</li><li>➤ Réduire l'impact environnemental de l'industrie de la canne à sucre</li></ul>
<b>La description du projet</b>	Le projet vise à utiliser de manière plus efficace la vinasse issue du processus de fabrication de bioéthanol. Environ la moitié de cette vinasse restante, soit 415 m <sup>3</sup> /jour sera méthanisée pour produire de l'électricité à partir du gaz créé, à raison de 2,5 MWh/h, soit 20 GWh/an. Le reste de cette vinasse sera utilisé pour la production d'engrais.
<b>L'innovation</b>	L'innovation du projet porte sur la production, grâce à la vinasse, d'électricité en continu à partir du biogaz issu de sa méthanisation.
<b>Qui en profitera ?</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'Ile Maurice, à travers une importation réduite des combustibles fossiles, une sécurité énergétique nationale accrue et une réduction des émissions de CO<sub>2</sub></li><li>• Les consommateurs mauriciens qui bénéficieront d'un approvisionnement en électricité verte</li></ul>

#### Omnicanne Ltd

Omnicanne Ltd illustre l'industrie moderne de la canne née de l'industrie sucrière séculière de Maurice. Son activité principale consiste à cultiver la canne à sucre et à produire du sucre raffiné, du bioéthanol, de l'énergie thermique et de l'électricité.

[www.omnicane.com](http://www.omnicane.com)

## 2. Solution de dessalement d'eau de mer avec énergie solaire

<b>Porteur du projet</b>	Quadran SAS, via son Agence Océan Indien basée à La Réunion et sa filiale Aéro watt Mauritius.
<b>Financement de l'Union européenne et cofinanceurs</b>	220 000€, soit 50% du budget total du projet, à savoir 442 500€. Le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et l'Assemblée régionale de Rodrigues sont co-financeurs du projet.
<b>La plus-value du projet</b>	Développer le dessalement de l'eau de mer en site isolé, hors réseau, basé en totale autonomie énergétique sur l'énergie solaire.
<b>La description du projet</b>	Le projet conçoit et met en service une unité de dessalement de l'eau de mer alimentée par l'énergie solaire à Caverne Bouteille. Cette unité fournit de l'électricité pour produire de l'eau douce et potable. L'unité de dessalement traitera 80 m <sup>3</sup> d'eau par jour, soit 80 000 litres qui seront injectés dans le réseau.
<b>L'innovation</b>	L'unité de dessalement fonctionne grâce à l'énergie solaire et non plus grâce aux énergies fossiles comme le pétrole ou le gaz. Il s'agit d'une solution pouvant être reproduite dans d'autres lieux et totalement décarbonnée. Ce projet est l'un des premiers de ce type développés dans la région.
<b>Qui en profitera ?</b>	La population rodriguaise, industriels et particuliers, pour qui l'approvisionnement en eau potable se sécurise.

### Quadran

Société indépendante productrice d'énergie verte, Quadran est né en 2013 de la fusion de JMB Énergie et d'Aéro watt. La société est présente sur les principales sources d'énergies renouvelables : l'éolien, le photovoltaïque, l'hydraulique, le biogaz et la biomasse. L'Agence Océan Indien de Quadran, qui mène le projet de dessalement d'eau de mer par l'énergie solaire à Rodrigues, est basée à La Réunion. Avec l'une de ses filiales mauriciennes, Eole Plaine des Roches Ltd, Quadran a mis en place la première centrale éolienne de Maurice en 2016.

[www.quadran.fr/index.php/fr/](http://www.quadran.fr/index.php/fr/)

Deux autres projets mis en œuvre à Rodrigues, Maurice, devraient être prochainement signés et lancés. Ces deux projets sont portés par la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, des Forêts, du Tourisme, des Pêches et des Parcs marins de l'Assemblée régionale de Rodrigues (ARR).

### **3. Modèle d'éco-village**

L'un d'entre eux concerne la mise en place d'un modèle d'éco-village à Rivière Coco. Il illustre l'objectif de l'ARR d'atteindre 100% d'énergies renouvelables dans un futur proche. Plus spécifiquement, les besoins en énergie, notamment pour la cuisson, de 20 familles de Rivière Coco seront couverts par le biogaz produit par trois biodigesteurs de déchets organiques animaliers. Des installations solaires photovoltaïques dans 30 foyers et dans les institutions publiques du village, des réverbères alimentés par l'énergie solaire, ainsi que 500 m<sup>2</sup> de toitures végétales, permettant un refroidissement naturel de l'habitat, seront également installés dans ce cadre. Par ailleurs, une station de location de vélos électriques, ainsi qu'un véhicule électrique viendront compléter ce projet.

### **4. Production d'énergie à partir des déchets organiques ménagers pour la cuisson des aliments**

Le second projet prochainement signé et mis en œuvre par l'ARR s'attachera à produire de l'énergie à partir des déchets organiques ménagers pour la cuisson des aliments. Ce projet permettra de réduire l'utilisation du gaz et du bois importés pour la cuisson, grâce à la production de biogaz. 153 familles des villages de l'Union, Gravières, Le Chou, Palissade, Ile Michel et Remir seront notamment formées à l'utilisation de biodigesteurs encourageant ainsi la production d'énergie renouvelable à partir des déchets organiques.

## Enjeux énergétiques en Indianocéanie

Les pays de l'Indianocéanie sont particulièrement dépendants des combustibles fossiles (pétrole et charbon) : 80% de l'énergie produite dans la région provient de ces sources polluantes et importées. Un coût financier et écologique lourd pour ces petites économies insulaires, vulnérables aux effets du changement climatique.

Pourtant, la région dispose d'un fort potentiel de développement des énergies renouvelables, mais insuffisamment exploité. Or, le secteur des énergies renouvelables peut très concrètement contribuer à la croissance, à l'emploi, à l'innovation ou encore à l'atténuation des effets du changement climatique. La diffusion des bonnes pratiques d'efficacité énergétique permet également d'apporter une réponse globale à l'enjeu énergétique.

C'est notamment dans le cadre d'une action collective et de la coopération régionale que les Etats membres de la COI seront en mesure de mobiliser les expertises, d'accompagner le partage de savoir-faire et d'outils, de sensibiliser les populations, d'impliquer les autorités publiques comme les opérateurs privés et les ONG, pour permettre de réduire la dépendance aux énergies fossiles, de créer des emplois, de lutter contre la pauvreté et de faire de l'Indianocéanie une région authentiquement durable.

Les pays bénéficiaires du programme COI-ENERGIES ne sont pas au même stade concernant la politique et la stratégie énergétiques, ainsi que sur le cadre dans lequel le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique peut être amélioré.

Aux Comores, dans le cadre d'une réforme du secteur de l'énergie, le gouvernement a exprimé sa volonté de faire de la gestion de l'énergie, et notamment des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, une composante importante d'une nouvelle politique énergétique.

A Madagascar, une nouvelle politique énergétique, préparée avec le soutien de l'Union européenne, a été adoptée en 2015. Parmi les recommandations figure notamment la création d'un cadre réglementaire légal pour la promotion des énergies renouvelables.

A Maurice, la stratégie énergétique 2009-2025 met l'accent sur les énergies solaire, éolienne, hydraulique et la bagasse comme sources viables en alternative aux sources fossiles polluantes.

Aux Seychelles, le document de politique énergétique recommande l'établissement d'un régulateur énergétique indépendant et la promotion du développement du secteur des énergies renouvelables. Il propose également le développement durable du secteur de l'énergie, en se concentrant sur l'efficacité énergétique et l'énergie renouvelable pour ainsi réduire la dépendance au pétrole et renforcer la sécurité énergétique du pays.

## Présentation des institutions

### La Commission de l'océan Indien (COI)

Créée en 1982, la Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe cinq Etats membres : l'Union des Comores, la France au titre de La Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Seule organisation régionale d'Afrique composée exclusivement d'îles, elle défend les spécificités de ses Etats membres sur les scènes continentale et internationale. Bénéficiant du soutien actif d'une dizaine de partenaires internationaux, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant un large éventail de secteurs, dont les énergies renouvelables. Résolument engagée en faveur du développement durable, la COI anime depuis plus de trente ans l'action collective d'une région, l'Indianocéanie, vulnérable par nature et ambitieuse par choix.

[commissionoceanindien.org](http://commissionoceanindien.org)



[commissionoi](https://www.facebook.com/commissionoi)



[commission-coi](https://twitter.com/commission-coi)

### L'Union européenne

Premier contributeur mondial à l'aide au développement, l'Union européenne (UE) est aussi le premier partenaire au développement de la COI. Cette relation a débuté dès les premières années de la COI et s'est progressivement renforcée au fil des projets financés sur fonds européens. Depuis 2005, l'UE a financé 17 projets de coopération mis en œuvre par la COI pour un montant total de 156 millions d'euros des Fonds européens de développement. La contribution de l'UE au développement de la grande région de l'Afrique orientale et australe et de l'océan Indien est appelée à s'amplifier dans le cadre du 11<sup>ème</sup> Fonds européen de développement couvrant la période 2015-2020. Consciente des spécificités insulaires, l'UE accompagne notamment la COI dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, de la connectivité régionale, des pêches, de la lutte contre les effets du changement climatique ou encore de la préservation de la biodiversité régionale.

[www.eeas.europa.eu/delegations/mauritius](http://www.eeas.europa.eu/delegations/mauritius)



[EUinMauritius](https://www.facebook.com/EUinMauritius)



[EUAmbMauritius](https://twitter.com/EUAmbMauritius)

### Le programme COI-ENERGIES

Le programme COI-ENERGIES est mis en œuvre par la COI sur financement de l'Union européenne à hauteur de 15 millions d'euros. Son objectif principal est de contribuer au développement durable des Etats membres de la COI en améliorant leur accès à des sources modernes, efficaces, fiables, diversifiées et renouvelables d'énergie saine et à des prix compétitifs. Les institutions nationales des Etats membres de la COI et les partenaires techniques et financiers, ainsi que la société civile et le secteur privé font partie des acteurs de ce programme. Celui-ci s'articule autour de cinq composantes :

1. Elaboration d'une stratégie régionale pour le développement des compétences et des institutions en matière d'énergies renouvelables, notamment à travers des stratégies adaptées aux petites îles et pouvant être élargies à l'échelle nationale.
2. Sensibilisation du grand public et particulièrement des jeunes, ainsi que des opérateurs économiques, des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, aux bénéfices des énergies renouvelables et aux bonnes pratiques d'efficacité énergétique.
3. Elaboration/amélioration du cadre réglementaire favorisant la production d'électricité d'origine renouvelable, incluant la disponibilité des données sur les ressources solaire et éolienne.

4. Co-financement de projets publics, privés ou communautaires de production d'électricité d'origine renouvelable.
5. Mise en place de normes d'efficacité énergétique pour les bâtiments et de labels pour les appareils électriques.

[commissionoceanindien.org/activites/energies/](http://commissionoceanindien.org/activites/energies/)



[COI-Energies](#)



COMMISSION DE  
L'OcéAN INDIEN

**Commission de l'océan Indien  
Programme COI-ENERGIES**

4<sup>ème</sup> étage, Blue Tower,  
Rue de l'Institut  
Ebène, Maurice

[info-energies@coi-ioc.org](mailto:info-energies@coi-ioc.org)  
(230) 402 61 00  
[www.coi-ioc.org](http://www.coi-ioc.org)